

Rapport 2018 de la Commission concernant la Serbie

2018/2146(INI) - 29/11/2018 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 503 voix pour, 85 contre et 47 abstentions, une résolution sur la Serbie.

Les députés ont invité le Conseil et la Commission à soutenir l'ouverture des chapitres techniquement préparés à **condition que des progrès suffisants soient réalisés**, en particulier dans le domaine fondamental de l'État de droit. Ils se sont félicités de l'évaluation faite par la Commission dans sa [communication](#), selon laquelle la Serbie pourrait devenir membre de l'UE à condition de faire preuve d'une volonté politique forte et de mettre en place des réformes réelles et durables et des solutions définitives aux différends avec ses voisins. Ils ont également appelé la Serbie à renforcer son alignement sur la politique étrangère et de sécurité de l'UE et se sont déclarés préoccupés par la poursuite de la coopération militaire de la Serbie avec la Russie et le Belarus.

En outre, ils ont noté avec préoccupation que la **politique de visas non alignée** de la Serbie ouvrait la voie à l'immigration clandestine et à la contrebande vers les pays de l'UE, ainsi que vers les pays voisins non membres de l'UE.

État de droit: le Parlement a demandé que des efforts particuliers soient déployés dans ce domaine, en particulier pour **garantir l'indépendance du système judiciaire**, étant donné que l'étendue de l'influence politique sur le pouvoir judiciaire demeure une préoccupation.

Il a reconnu que des progrès ont été accomplis dans la lutte contre la corruption et la criminalité organisée et a appelé à des résultats tangibles dans cette lutte, notamment grâce à un bilan convaincant en termes d'enquêtes menées, de poursuites engagées et de condamnations prononcées dans les affaires de criminalité organisée, comprenant les affaires de traite et de trafic illégaux de migrants entre la Serbie et l'UE ainsi que vers des pays tiers. La Serbie a été invitée à poursuivre la mise en œuvre intégrale du plan d'action convenu avec le Groupe d'action financière (GAFI).

Démocratie : les députés ont souligné que le Parlement serbe **n'exerçait toujours pas de contrôle effectif sur l'exécutif** et que le recours encore fréquent aux procédures d'urgence sapait le contrôle parlementaire et public. Ils se sont déclarés préoccupés par le fait que certains hommes politiques utilisent à mauvais escient le discours public pour alimenter la montée du radicalisme, et a appelé à des mesures supplémentaires pour assurer un dialogue entre les partis et une participation effective de la société civile.

Les députés ont également souligné l'importance d'une **consultation régulière** entre le gouvernement et les partenaires sociaux. Les parties intéressées devraient être consultées sur les lois importantes avant qu'elles ne soient soumises à la procédure parlementaire.

Droits de l'homme: bien que le cadre législatif et institutionnel de défense des droits de l'homme soit en place, les députés ont insisté pour qu'il soit **mis en œuvre de façon cohérente** et efficace dans l'ensemble du pays. Ils ont condamné la persistance des **crimes de haine** à l'encontre des Roms et des personnes LGBTI, et ont également appelé à une meilleure protection des groupes vulnérables, y compris les femmes, les enfants et les personnes handicapées, et à une meilleure coopération entre la police, le ministère public et les services sociaux dans ce domaine.

Le Parlement a exprimé sa préoccupation au sujet de la liberté d'expression et du harcèlement et de l'intimidation des journalistes. Il a appelé également à l'adoption d'une stratégie nationale visant à réglementer l'environnement dans lequel les **organisations de la société civile** opèrent et a condamné les campagnes délétères menées contre certaines organisations de la société civile et les restrictions qui leur sont imposées. Les autorités serbes ont été invitées à renforcer la coopération avec les organisations de la société civile, y compris les organisations de femmes et les groupes de défense des droits de l'homme, le rôle de ces organisations étant essentiel au bon fonctionnement d'une démocratie.

Protection des minorités : le Parlement a souligné que la promotion et la protection des droits de l'homme, y compris les droits des minorités nationales, était une condition préalable à l'adhésion à l'UE. Il a déclaré que les progrès dans le domaine de la garantie des droits des minorités nationales n'étaient **pas satisfaisants** et a appelé à la mise en œuvre intégrale du **plan d'action** pour la réalisation des droits des minorités nationales, notamment en ce qui concerne l'éducation et la culture, l'utilisation des langues minoritaires, la représentation dans l'administration publique et la justice, et l'accès continu aux médias et services religieux en langues minoritaires.

La Serbie a été invitée à fixer des objectifs et des indicateurs clairs pour suivre la mise en œuvre de la **nouvelle stratégie en faveur des Roms**.

Coopération régionale : les députés se sont félicités de la poursuite des efforts de la Serbie dans le cadre du processus de normalisation des relations avec le Kosovo, ainsi que de son attachement à la mise en œuvre des accords conclus par le dialogue mené grâce à la médiation de l'Union, et ont **pris note du débat en cours et des déclarations publiques concernant d'éventuels ajustements de la frontière entre la Serbie et le Kosovo, y compris les échanges de territoires**. Ils ont soutenu le dialogue facilité par l'UE en tant que cadre pour parvenir à un accord global de normalisation entre la Serbie et le Kosovo, et ont estimé que tout accord ne pourrait être acceptable que s'il était mutuellement accepté.

Le Parlement a insisté sur le caractère multiethnique du Kosovo et de la Serbie ainsi que sur le fait que des États ethniquement purs ne devraient pas être l'objectif dans la région. Les députés se sont félicités du lancement d'un dialogue interne sur le Kosovo par le président serbe. Ils ont réitéré leur appel à aller de l'avant dans la **mise en œuvre intégrale de tous les accords déjà conclus**, y compris ceux sur l'énergie, et ont encouragé les deux parties à poursuivre avec détermination le processus de normalisation.

Le Parlement s'est également félicité de l'adoption d'une stratégie nationale pour les enquêtes et les poursuites concernant les crimes de guerre et a examiné la question du sort des personnes disparues et de la nécessité d'un système de réparation pour les victimes et leurs familles. Il a déploré le déni répété du génocide de Srebrenica par certaines autorités serbes et a insisté sur le fait que la reconnaissance du **génocide de Srebrenica** est une étape fondamentale dans l'adhésion de la Serbie à l'Union européenne.

Énergie et transports : le Parlement a salué l'engagement conjoint signé par la Serbie et la Bulgarie le 17 mai 2018 de construire l'interconnexion gazière entre les deux pays. Il a invité la Serbie à mettre pleinement en œuvre les mesures de réforme de la connectivité dans le secteur de l'énergie. Enfin, les députés se sont déclarés préoccupés par le niveau alarmant de pollution de l'air en Serbie, où, en 2016, quelque 6.500 personnes sont mortes de maladies respiratoires et ont appelé à une réforme des politiques de transport et de mobilité.